



VOS ÉLUS DE QUARTIER
Florence Carré, adjointe au maire pour les quartiers Est: Barrière-St-Marc, Argonne, Saint-Marc, Fg-Bourgogne



Tiphaine Mignonneaud, pour le secteur Barrière-St-Marc



Hugues de Rosny, pour le secteur Faubourg-Bourgogne

MAIRIE DE PROXIMITÉ
1, place Mozart - 02 38 68 43 03
mairie-est@ville-orleans.fr
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

MARCHÉS
■ Marché, place du Boulodrome et du Marché, le vendredi, de 7h30 à 12h30
■ Marché du quai du Roi, le samedi, de 7h30 à 12h30

INFOS www.orleans-metropole.fr → villes & quartiers



Pascal Martineau reçoit le public le mercredi, uniquement sur rendez-vous.

UN ÉCRIVAIN PUBLIC AU SERVICE DE TOUS

PERMANENCES DEPUIS QUELQUES SEMAINES, PASCAL MARTINEAU PROPOSE SES SERVICES D'ÉCRIVAIN PUBLIC À LA MAIRIE DE QUARTIER EST ET À LA MAISON DE LA RÉUSSITE. UNE VÉRITABLE MISSION DE PROXIMITÉ SOCIALE.

*J*e suis un urgentiste de l'écrit, c'est-à-dire que je réponds à un besoin précis d'écriture, rapidement, dans un français correct, sans faute, avec l'argumentation adaptée au destinataire. Depuis quelques semaines, le mercredi, Pascal Martineau, ancien journaliste, président depuis 2012 de l'Académie des écrivains publics de France, assure des permanences à la mairie de proximité Est et à la Maison de la réussite. «Je fais tout ce qu'un citoyen qui n'aurait pas de problème avec l'écriture pourrait faire lui-même, mais je ne rédige pas d'actes juridiques.» Courriers de recours après refus de séjour ou de naturalisation, courriers à destination de services du palais de justice (juge aux affaires familiales, procureur de la République, etc.), courriers (papier et en ligne) à des administrations (MDPH, CAF, CPAM, Pôle emploi, etc.), à une entreprise, à un bailleur, à un prestataire de services, à un commerçant ou à un employeur (lettre de motivation)... l'offre est multiple.

«Pour une lettre simple, je compte une trentaine de minutes, le temps de comprendre la problématique. Il m'arrive aussi de revoir la personne, si la situation n'est pas réglée et appelle une suite.» À la fin de l'entrevue, toujours le même rituel : relecture du document, signature par son expéditeur avant copie et, si besoin, bordereau recommandé rempli, joint. «Bien sûr, même si cette mission implique de connaître un peu de la vie des gens pour pouvoir les aider, je suis tenu au secret professionnel.» L'accès à ce service direct «au public» est gratuit. ■

MARYLINE PRÉVOST

- ➔ Écrivain public, le mercredi, de 9h à 12h30, à la mairie de proximité Est, et de 13h30 à 17h, à la Maison de la réussite, place Mozart.
- ➔ Prise de rendez-vous obligatoire auprès de la Maison de justice et du droit, au 02 38 69 01 22.

BLOC-NOTES

- **PERMANENCES ÉLUS DE QUARTIER**
Florence Carré, adjointe au maire pour les quartiers Est (Barrière-Saint-Marc, Argonne, Saint-Marc, Faubourg-Bourgogne);
• samedi 10 avril de 10h à 12h, sur rdv en mairie de proximité Est.
Secteur Barrière-Saint-Marc:
Florence Carré et Tiphaine Mignonneaud, conseillère de quartier,
• lundi 12 avril de 16h30 à 18h, sur le parvis de l'école Michel-de-la-Fournière.
Secteur Faubourg-Bourgogne:
Florence Carré et Hugues de Rosny, conseiller de quartier
• samedi 17 avril de 10h à 12h, sur le marché du quai du Roi. Renseignements au 02 38 68 43 03.
- **MARDI 20 AVRIL**
Marche en bord de Loire, organisée par la CCAS d'Orléans, à 14h30, départ quai du Roi au Cabinet Vert, direction Chécy, (gratuit, inscription au 02 38 68 46 38).

CONCOURS ŒUFS DE PÂQUES À DESSINER

Règle n° 1: avoir moins de 10 ans et résider dans le quartier de la Barrière-Saint-Marc, ou avoir des parents ou grands-parents qui y habitent. Règle n° 2: avoir un brin d'imagination, des crayons de couleurs et une feuille de papier, format A4. Règle n° 3: relever le défi «dessine-moi» non pas un mouton, mais des œufs de Pâques. Jusqu'au dimanche 4 avril, minuit, le comité des fêtes de la Barrière-Saint-Marc collectera, à contact@cdfbsm.fr, les «œuvres pascales», avant d'établir son palmarès final. Et, bonne nouvelle, tous les participants recevront, comme il se doit, des friandises en chocolat! ■ M.PRÉVOST

➔ Règlement en ligne sur www.cdfbsm.fr

